



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA) DE LYON

Réunion d'information – 19 mai 2021

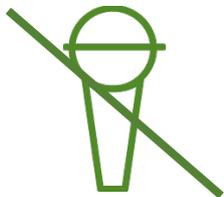


MODALITÉS D'ÉCHANGES ET DE CONTRIBUTIONS

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Durant la présentation,
nous vous invitons à...**



**Couper votre micro
pour permettre à tous
une écoute de qualité**



**Déposer vos questions
ou remarques via
l'outil Converser**

**Durant le temps d'échanges,
vous avez la possibilité de...**



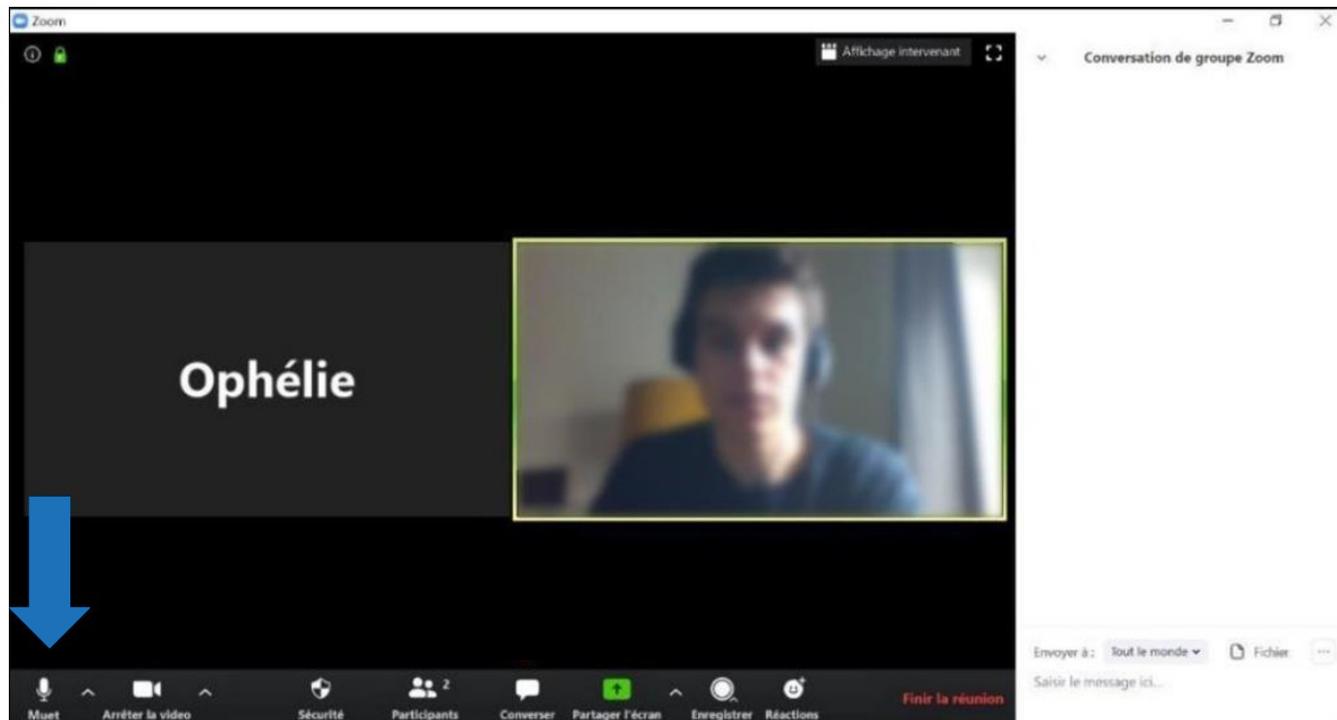
**Demander de prendre la parole
pour poser une question grâce à
l'outil Lever la main**



MODALITÉS D'ÉCHANGES ET DE CONTRIBUTIONS: Couper son micro

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

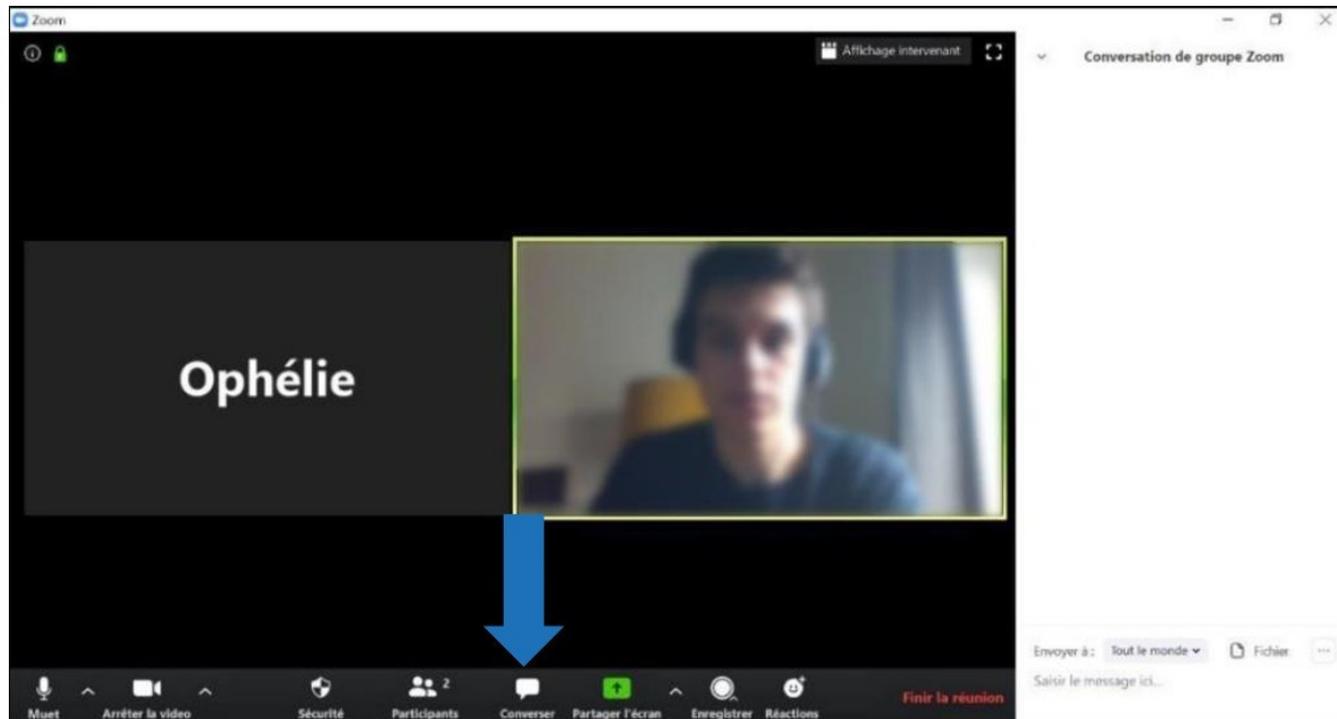




MODALITÉS D'ÉCHANGES ET DE CONTRIBUTIONS: Utiliser le chat

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

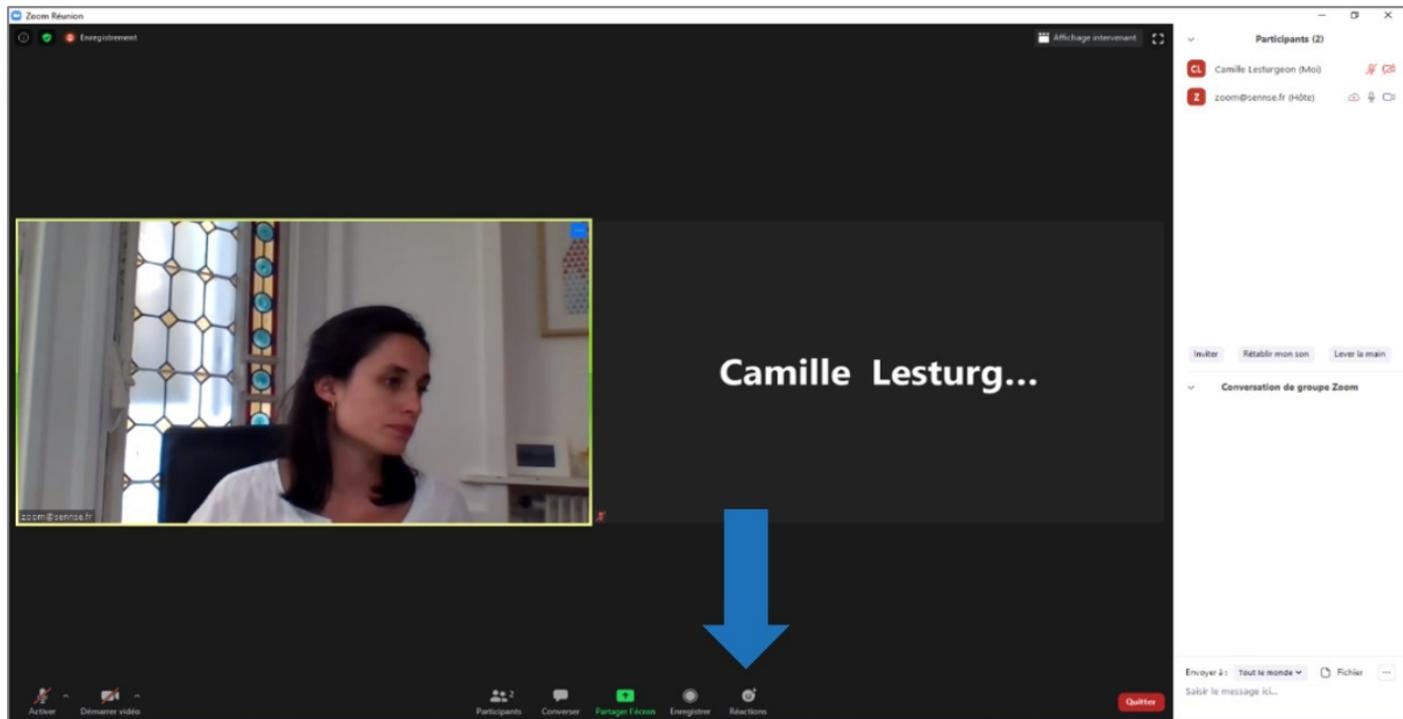




MODALITÉS D'ÉCHANGES ET DE CONTRIBUTIONS: [Lever la main](#)

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**En cas de mauvaise connexion Internet,
un numéro de téléphone est à votre disposition :**

Mettre ici



Identifiant de la réunion : *Mettre ici*



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dans quel état d'esprit j'aborde cette réunion ?



INTRODUCTION

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cécile DINDAR

Préfète secrétaire générale
de la préfecture du Rhône



Pierre ATHANAZE

Vice-président de la
Métropole de Lyon

Sommaire

- 0. Pourquoi cette concertation ?**
- 1. Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**
- 2. La pollution de l'air**
- 3. Situation à l'issue du PPA 2 / Enjeux du PPA 3**
- 4. Les différentes sources d'émissions**
- 5. Echange**



INTERVENANTS

**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Yannick
MATHIEU**

Directeur régional
adjoint
DREAL



**Magalie
ESCOFFIER**

Adjointe au chef de
l'unité départementale
du Rhône de la DREAL



**Guillaume
BREJASSOU**

Chargé de mission
qualité de l'air
DREAL



**Frédérique
GAUTHIER**

Chargé de mission
qualité de l'air
DREAL



**Véronique
STARC**

Atmo AuRA



**Didier
CHAPUIS**

Atmo AuRA



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

0. POURQUOI CETTE CONCERTATION ?

Cadre réglementaire et modalités de la concertation

En application du III de l'article L.121-17 du code de l'environnement et conformément aux modalités décrites dans la déclaration d'intention du 19 février 2021 concernant le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise.

Objectifs

- Informer le public
- Recueillir les attentes, les avis et les propositions citoyennes

Outils de concertation

- Un questionnaire en ligne
- Une réunion dématérialisée

CALENDRIER

- 10 mai au 7 juin 2021 : concertation préalable du public
- 19 mai 2021 : webinaire ouvert au public et aux médias
- 7 juin 2021 : clôture de la concertation
- fin Juillet 2021 : mise en ligne du bilan de la concertation sur le site de la DREAL



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA)

Propos général

Qu'est-ce qu'un PPA ?

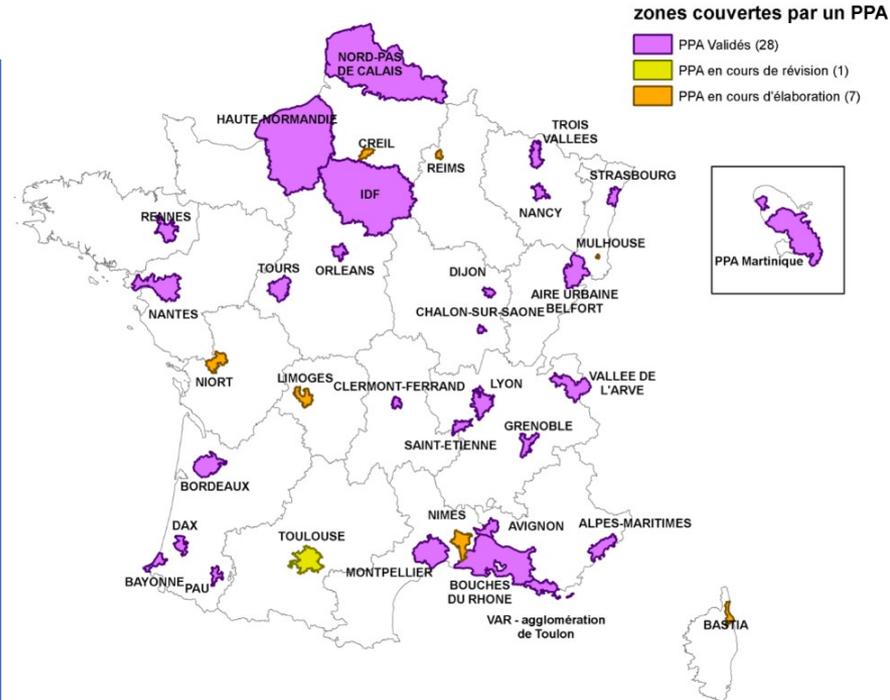
Mis en œuvre par l'état, en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux, le PPA définit les actions adaptées au contexte local pour améliorer la qualité de l'air.

Les PPA concernent :

- Tous les secteurs émetteurs de polluants ;
- 38 territoires en France (50 % de la population) et 5 territoires en Aura (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, et de la vallée de l'Arve) ;
- Durée minimale de 5 ans, où il est évalué afin de décider de sa poursuite ou de sa mise en révision.

Le PPA est composé principalement :

- Du périmètre de la zone concernée ;
- Du portrait du territoire et l'évaluation de la qualité de l'air ;
- Des objectifs de réduction des émissions par polluant et par secteur ;
- Des principales mesures à mettre en œuvre ;
- De l'organisation du suivi de la mise en œuvre de ces mesures ;
- Des délais associés.



Comment a évolué le PPA ?

JUIN 2008 : PPA 1

Objectifs :

- Priorité à la réduction des émissions de l'industrie et du trafic routier

Résultats :

- Forte diminution des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et d'autres polluants industriels
- Persistance de niveaux de pollution dépassant les seuils réglementaires pour les poussières (PM₁₀) et oxydes d'azote (NO_x)

FÉVRIER 2014 : PPA 2

Objectifs :

- Ramener les concentrations de NO_x et PM₁₀ sous les seuils réglementaires
- Réduire l'exposition de la population
- Atteindre les objectifs nationaux de baisse d'émissions (NO_x -40 % et PM₁₀ -30%)

Résultats :

- Amélioration globale de la qualité de l'air,
- Nette baisse de l'exposition des populations
- Objectifs de baisse d'émissions partiellement atteints
- Dépassement des valeurs réglementaires (NO_x) toujours constatés
- Concentrations limites (PM₁₀ et PM_{2,5}) respectées, mais dépassement important des niveaux recommandés par l'OMS
- Besoin de mieux prendre en compte les enjeux liés à l'ozone et l'ammoniac

AVRIL 2018 : FEUILLE DE ROUTE

- Elaborée en réaction à un jugement défavorable du conseil d'État (contentieux national porté des associations)
- Comprend 8 fiches actions permettant de compléter ou préciser les actions du PPA2

Quels sont les acteurs ?

Les acteurs institutionnels

- La Préfecture
- Les services de l'État (DREAL, DDT, DRAAF)
- L'agence régionale de santé (ARS)
- ATMO Auvergne-Rhône-Alpes (association de surveillance de la qualité de l'air)
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Les collectivités

- La métropole de Lyon
- Les collectivités du territoire
- Le conseil régional d'Auvergne Rhône Alpes
- Les conseils départementaux

Les acteurs économiques

- Représentés par les fédérations professionnelles ou des chambres consulaires

Et aussi...

- Les habitants du territoire
- Les usagers (personnes qui travaillent, consomment, se détendent, se déplacent sur ce territoire)
- Les associations



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. LA POLLUTION DE L'AIR

De quoi parle-t-on ?



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Parmi ces composants, lequel n'est pas un polluant atmosphérique ayant un effet direct sur la santé humaine ?

La pollution de l'air, c'est quoi ?

Toute substance rejetée dans l'atmosphère, issue directement ou indirectement des activités humaines, est un polluant atmosphérique. La pollution de l'air est donc une altération de la qualité de l'air due à ces substances.

Les polluants primaires (émis dans l'atmosphère) :

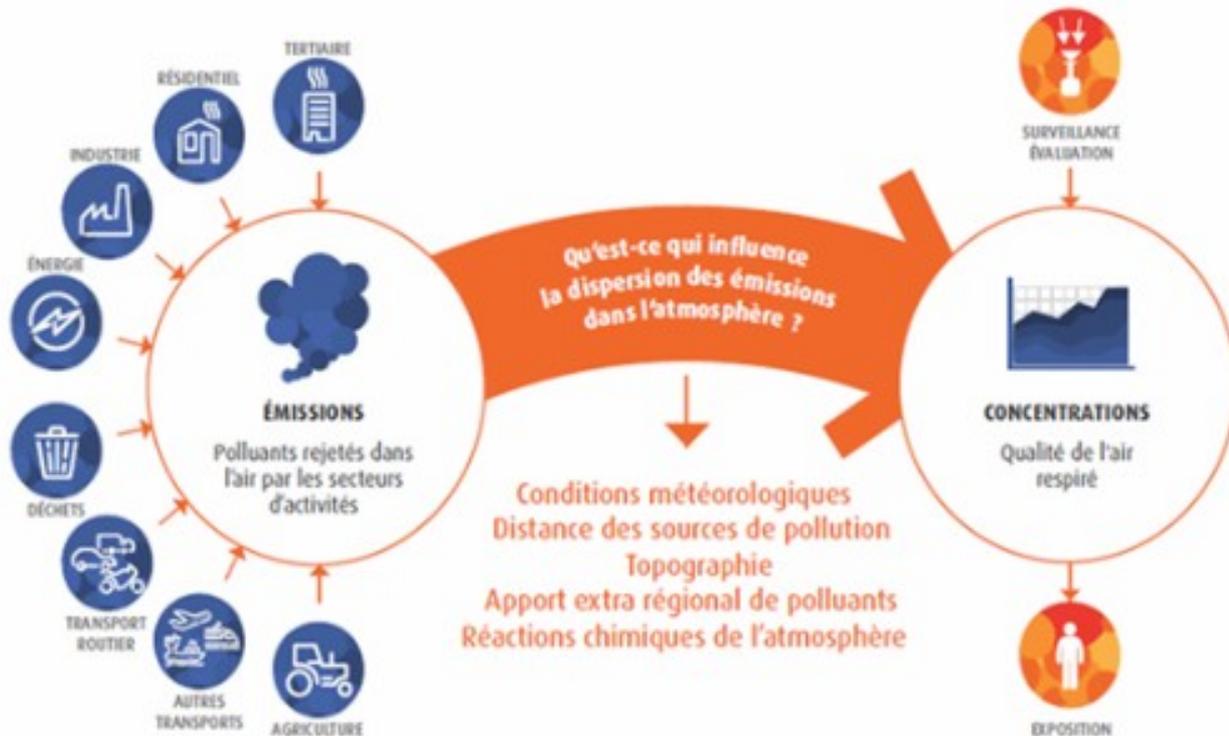
- Oxyde d'azote (NOx)
- Composés organiques (non méthaniques COVNM + méthane) et inorganique (exemples : ammoniac NH₃, métaux)
- Particules en suspension ou aérosols (débris végétaux, combustions, poussière désertiques): PM₁₀ et PM_{2,5}
- Dioxyde de soufre (SO₂)

Les polluants secondaires (formés dans l'atmosphère):

- Ozone (O₃)
- Poussières (PM)



Des émissions vers l'exposition



Pollution chronique vs Pic de pollution

Pollution de fond ou chronique

Présence répétée et continue de polluants atmosphériques



Pic de pollution

Concentration de polluants dans l'air devient très élevée avec un impact possible à court terme pour la santé humaine pour certaines catégories de personnes.

Un épisode de pollution peut être dû :

- aux conditions météorologiques (température, vent)
- un apport massif par une masse d'air chargée de polluants
- à l'augmentation saisonnière des émissions (activité agricole, chauffage domestique)

Quelles conséquences sur la santé ?

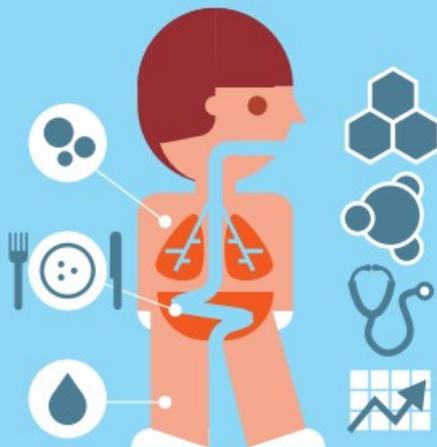
La pollution atmosphérique a des conséquences néfastes et représente un enjeu important pour la santé humaine.

Les polluants atmosphériques peuvent nous affecter :

par **voie respiratoire**, principal point d'entrée de l'air et donc des polluants

par **voie digestive** : les polluants présents dans l'air peuvent contaminer notre alimentation

par **voie cutanée**, qui reste marginale



Leurs effets dépendent :

de leur **composition chimique**

de la taille des **particules**

de nos **caractéristiques** (âge, sexe...), **mode de vie** (tabagisme...) et **état de santé**

du degré **d'exposition** (spatiale et temporelle), de la **dose inhalée**

40 000

décès prématurés par an sont attribués aux conséquences de la pollution due aux particules fines PM.

Source : Étude santé publique France, 2021

4 400

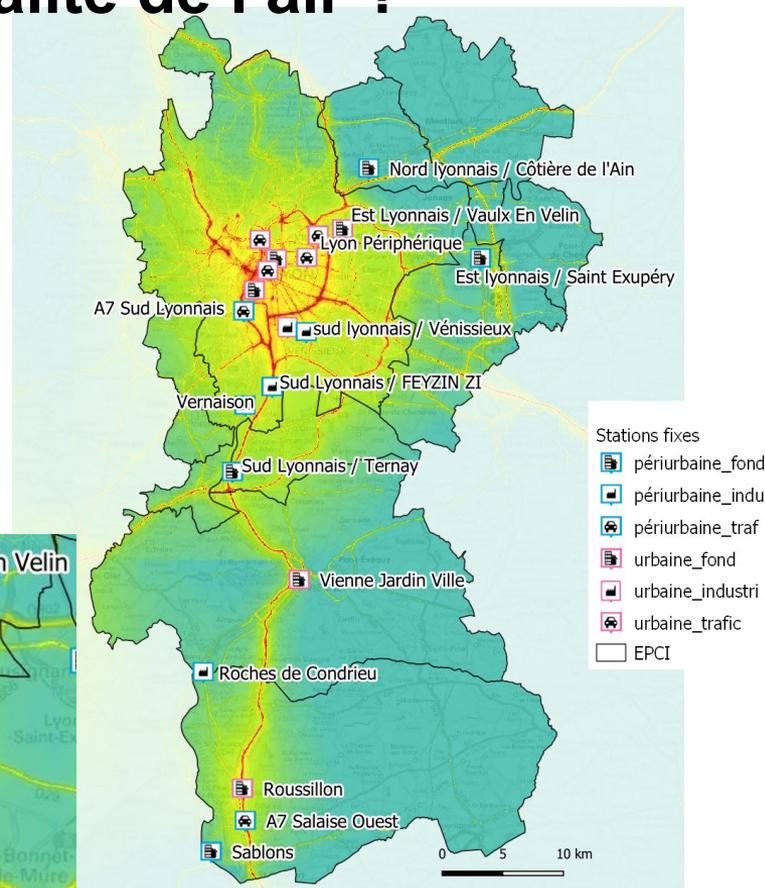
décès en région Auvergne-Rhône-Alpes sont attribués à la pollution par les particules de tailles inférieures à 2,5 µm.

Source : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Comment surveille-t-on la qualité de l'air ?

Liste des substances surveillées

- oxydes d'azote (NOx)
- particules (PM₁₀)
- particules fines (PM_{2,5})
- ozone (O₃)
- dioxyde de soufre (SO₂)
- monoxyde de carbone (CO)
- benzène (C₆H₆)
- benzo(a)pyrène (B[A]P)
- mercure (Hg)
- plomb (Pb)
- cadmium (Cd)
- nickel (Ni)
- arsenic (As)



Les relevés sont accessibles en temps réel : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/donnees/acces-par-station>



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. SITUATION À L'ISSUE DU PPA 2 / ENJEUX DU PPA 3

Bilan des actions du PPA 2

Un bilan à 5 ans du PPA 2 à confirmer



Amélioration importante de la qualité de l'air lyonnais et forte baisse de l'exposition de la population à la pollution.

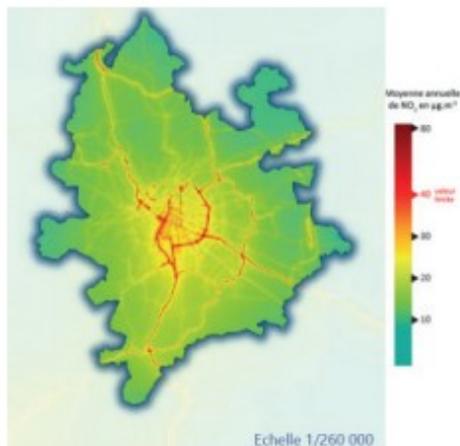


Objectifs de baisse d'émissions fixés à l'adoption du PPA 2 partiellement atteints.
Certaines mesures déployées sur un temps plus long produiront des effets différés.



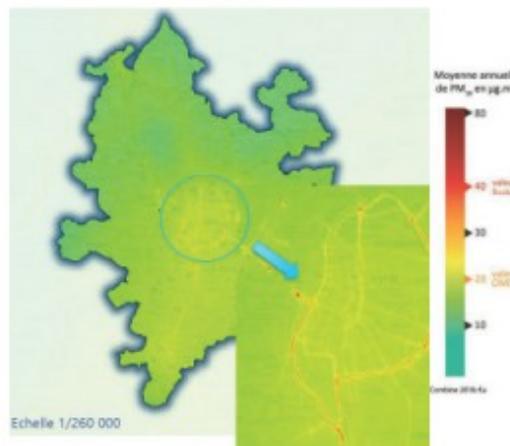
Etat de la qualité de l'air à l'issue du PPA2

NO₂



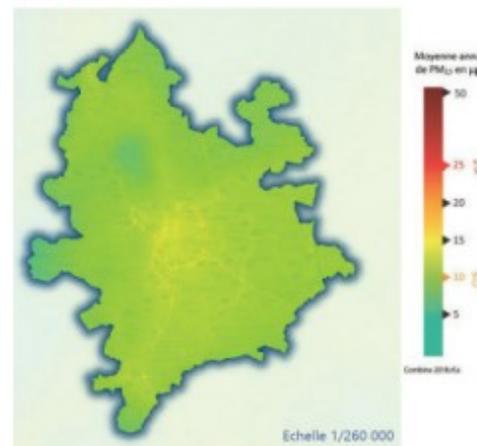
Concentration moyenne en NO₂ en 2018

PM₁₀



Concentration moyenne en PM₁₀ en 2018

PM_{2,5}



Concentration moyenne en PM_{2,5} en 2018

Population exposée au dépassement des seuils

Seuil réglementaire : 14 000 personnes

Seuil OMS : 14 000 personnes

- Principalement le long des axes de circulation
- Entre 2013 et 2018, les concentrations moyennes de NO₂ ont baissé sur quasiment toutes les stations du réseau d'Atmo

Population exposée au dépassement des seuils

Seuil réglementaire : < 100 personnes

Seuil OMS : 165 000 personnes (dont 96% résident dans la Métropole de Lyon)

- Principalement le long des axes routiers
- Entre 2013 et 2018, les concentrations moyennes de PM₁₀ ont baissé sur quasiment toutes les stations du réseau d'Atmo

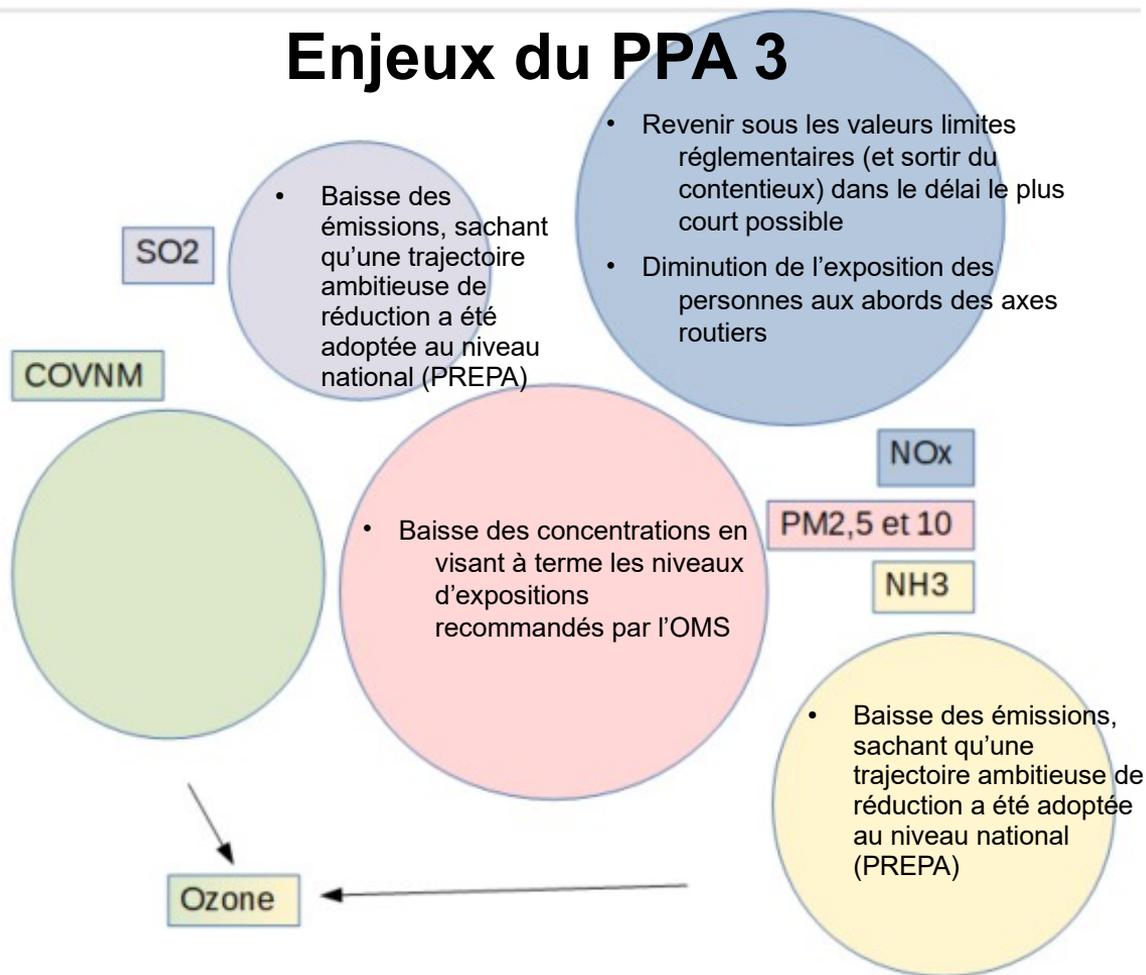
Population exposée au dépassement des seuils

Seuil réglementaire : < 100 personnes

Seuil OMS : 1,4 millions personnes (soit 87% de la population du périmètre PPA2)

- Principalement le long des axes routiers
- Entre 2013 et 2018, les concentrations moyennes de PM_{2,5} ont baissé sur quasiment toutes les stations du réseau d'Atmo

Enjeux du PPA 3





**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. LES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉMISSION

Quelles catégories de sources d'émission ?



Secteur des transports



Secteur résidentiel et tertiaire



Secteur industriel



Secteur agricole



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Si on ne considère que les oxydes d'azote et les poussières,

Depuis 10 ans, diriez-vous que la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes ... ?

Quels sont les deux activités humaines les plus émettrices de polluants atmosphériques ?



PRÉFET
DU RHÔNE

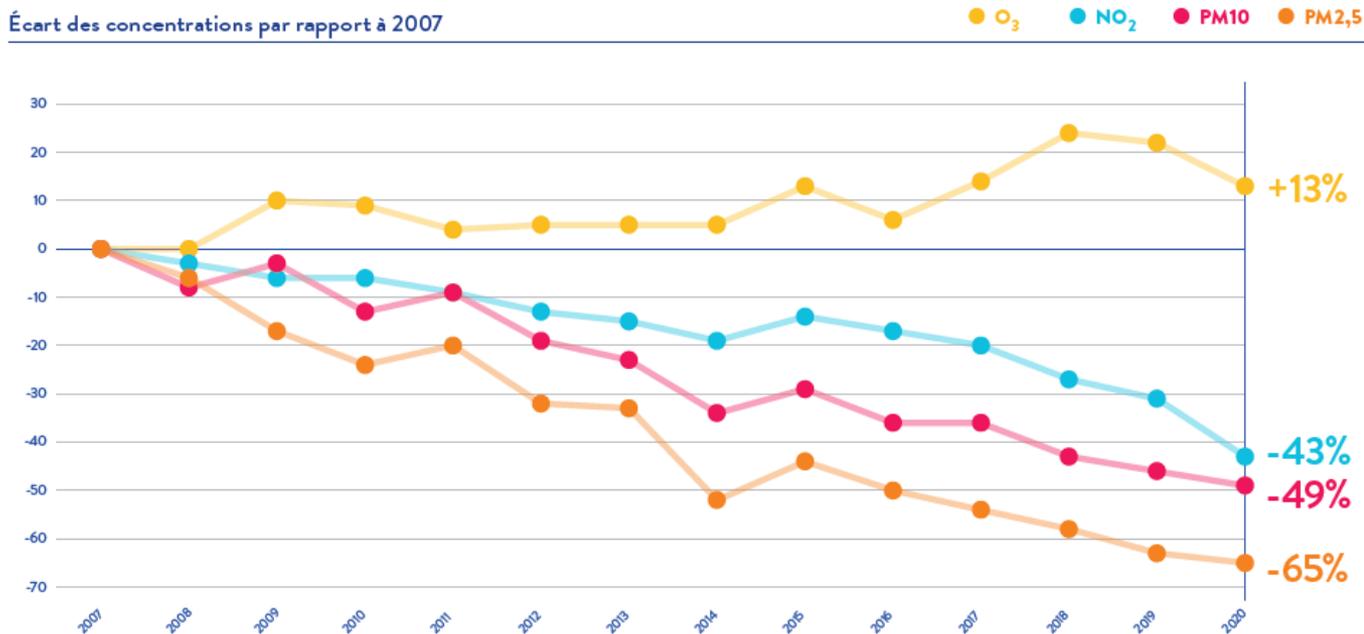
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Evolution de la qualité de l'air en Aura

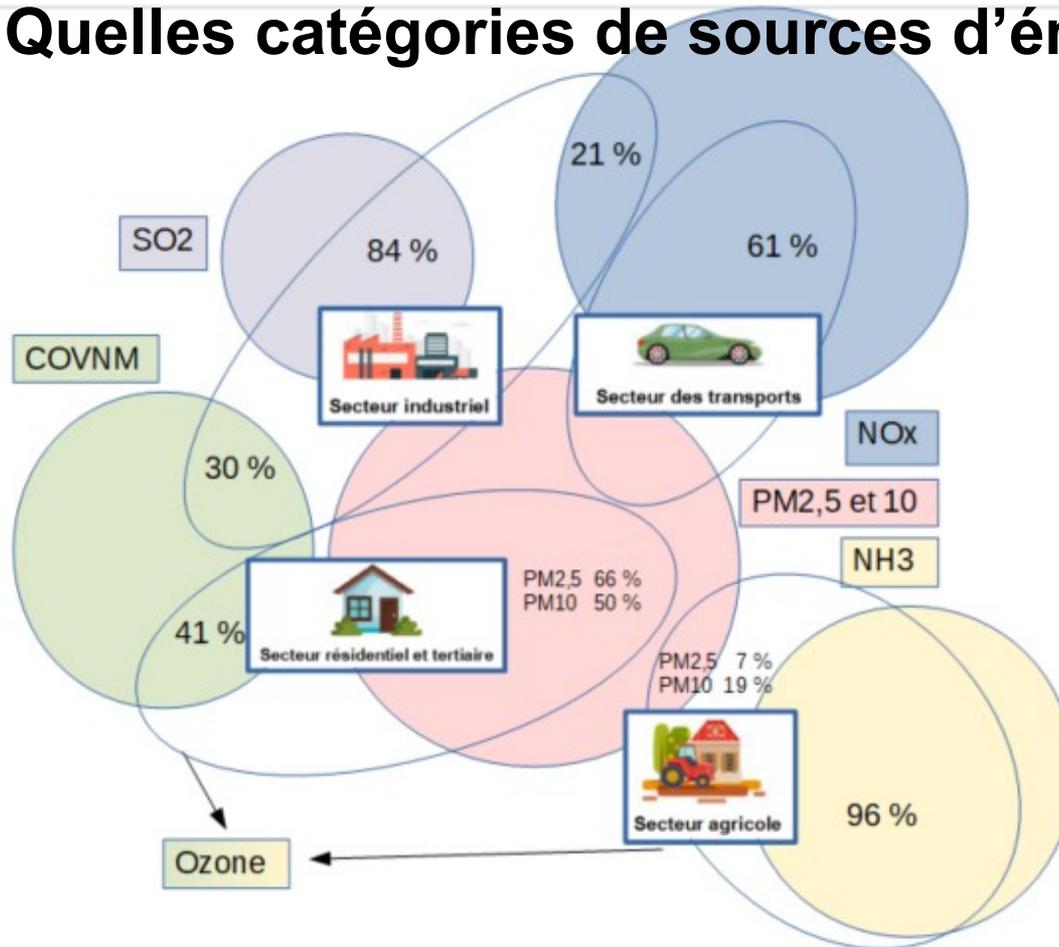
CES 10 DERNIÈRES ANNÉES LA QUALITÉ DE L'AIR S'AMÉLIORE

Tendance d'évolution des concentrations moyennes annuelles en Auvergne-Rhône-Alpes

Écart des concentrations par rapport à 2007



Quelles catégories de sources d'émission ?



Données régionales ATMO

Quelles catégories de sources d'émission ?

Plus précisément ...



Secteur résidentiel et tertiaire

- Le chauffage collectif et individuel est le secteur émetteur majoritaire en terme de poussières (PM) ;
- Pour les COVNM, le chauffage collectif et individuel est concurrencé par l'application de solvants.



Secteur des transports

- Les moteurs diesel sont à l'origine de la majorité des émissions en terme de NOx sur le secteur des transports ;
- Pour ce qui concerne les poussières (PM), l'usure des équipements d'abrasion comme par exemple les chaussées, les pneus, les freins sont les principales sources d'émission.

Quels leviers d'action ?



Secteur résidentiel et tertiaire

- Mettre en place des dispositifs de subventionnement du remplacement des appareils non performants
- Interdire l'installation ou l'utilisation d'appareils de chauffage au bois non performants
- Sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de chauffage bois
- Soutenir la rénovation thermique des bâtiments
- Rappeler l'interdiction de brûlage des déchets verts



Secteur des transports

- Faire évoluer la zone à faibles émissions (ZFE)
- Accompagner les particuliers dans le renouvellement de leur véhicule
- Soutenir le déploiement de bornes de recharges électriques et de stations services multi-énergies
- Soutenir les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle
- Créer de nouvelles voies réservées au covoiturage ou aux transports en commun

Quels leviers d'action ?



Secteur industriel

- Réduire et contrôler les émissions des polluants atmosphériques sur les installations industrielles soumises à la directive IED sur les émissions atmosphériques, les carrières, les plateformes de traitement des matériaux, les installations de combustion
- Valoriser et diffuser les bonnes pratiques sur les chantiers
- Améliorer la connaissance des émissions de poussières



Secteur agricole

- Former/sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de la qualité de l'air
- Aider et accompagner les changements de pratiques dans certaines exploitations (par exemple : adoption de techniques et matériaux d'épandage moins émissifs, pratiques d'élevage).



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. ÉCHANGE



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des services numériques mis à disposition par Atmo

«««« je m'investis ««««



Je m'informe



Le site web www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Il permet de s'informer sur la qualité de l'air.



Je me protège



L'application Air to go www.airtogo.fr

Elle permet d'explorer précisément la qualité de l'air sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes afin de réduire son exposition.



J'expérimente



La Captothèque captotheque.fr

Elle permet d'expérimenter la qualité de l'air, et d'échanger autour du sujet, en empruntant gratuitement un micro-capteur de mesure



Je m'engage



Air attitude airattitude.fr

Permet de s'engager dans l'action en faveur de la qualité de l'air et de connaître l'impact de son action avec les gains d'émissions réalisés.



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conclusion



Yannick MATHIEU
Directeur adjoint DREAL Auvergne
Rhône-Alpes
